



CONFÉRENCE DE PRESSE

Séméac, le 22 octobre 2018

De nouvelles pistes de travail :
La mise à disposition gratuite
de broyeurs de déchets verts
individuels

Le constat

Afin de viser une gestion optimale des déchets produits sur le département des Hautes-Pyrénées, et afin de répondre aux exigences de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le SMTD65 développe de nouvelles pistes de travail.

Il développe un nouveau type d'opération : le broyage individuel.

A travers cette action, le syndicat départemental cherche à promouvoir la valorisation des déchets de jardin en paillage ou compostage.



Les objectifs

L'objectif principal affiché est de permettre aux usagers de valoriser leurs branchages à domicile en paillage ou en compostage, complétant ainsi toute la démarche mise en place sur le compostage par les structures de collecte des déchets.

Le second objectif est de désengorger les bennes de déchèteries et de diminuer le gisement de déchets verts à traiter en plateforme de compostage.

Enfin l'objectif à moyen terme est de sensibiliser l'utilisateur en le responsabilisant sur sa production de déchets de jardin.

Le SMTD65 cherche ainsi à limiter les éventuelles pratiques de brûlage et à développer des techniques de jardinage alternatives tels que la paillage ou le mulching...



La démarche

Depuis janvier 2017, la commune d'Odos a été dotée de deux broyeurs individuels qui peuvent être prêtés gratuitement aux usagers qui en font la demande en Mairie.

Désormais, la commune de Séméac rejoint ce dispositif et proposera dès le 1^{er} novembre 2018 le prêt de broyeurs aux habitants de la commune.

Une convention sera signée ce jour entre Madame le Maire de Séméac et Monsieur le Président du SMTD65.



Qui fait quoi ?

Concrètement, le syndicat départemental met à disposition des services techniques de la Commune de Séméac deux broyeurs individuels.

La commune, quant-à-elle, assure la gestion de la mise à disposition auprès de ses administrés. Elle assure les éventuel retours sur l'état du matériel auprès du SMTD65.



La méthodologie d'emprunt

Les habitants désirant emprunter ce matériel devront se rapprocher des services de la Mairie.

Après une prise de rendez-vous, une fiche d'utilisation sera renseignée lors de la remise du matériel. Y seront relevés, le nom de l'utilisateur, la date et l'heure de l'emprunt ainsi que les observations relatives à l'état du matériel.

Par ailleurs, une formation rapide sera assurée afin d'appréhender le fonctionnement du broyeur.

! Les déchets broyés doivent être conservés par l'habitant.



Le matériel



Les broyeurs Viking GE 250 sont adaptés aux besoins de notre démarche en permettant de réduire jusqu'à 10 fois le volume de déchets verts tout en conservant une simplicité d'utilisation.

Des équipements de protection individuels sont fournis afin de garantir la sécurité des utilisateurs.

Contacts

Mairie de Séméac

SMTD65

M. XXXYYY

05 62 XX XX XX

xyz.xyz@xyz.fr

Mme Lucie Nysiak

05 62 38 44 97

lucie.nysiak@smt65.fr

